

n° 71 / septembre-octobre 2009



QUEL AIR EST-IL ?

Informations sur la Qualité de l'Air en Picardie

AIR INTÉRIEUR

*Étude nationale
dans
les écoles et les crèches*

Pages 4 à 9 : retrouvez les chiffres de la qualité de l'air



cofrac



ACCREDITATION
N° 1-1476
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR



Extrait du discours du Président d'Atmo Picardie Yves SCHÖNFELD lors de la présentation officielle de l'album de bandes dessinées "Les Exp'Air Picardie".

Mon cher Tonton,

Comme ce matin je suis à l'école, je t'écris afin de te demander de remercier toutes les dames et messieurs qui ont bien voulu participer à l'édition de mes aventures.

Mes copains sont un peu jaloux, mais moi je trouve surtout que l'auteur donne trop d'importance à ma petite sœur Chloé, alors que dans la vraie aventure, c'est moi qui ai tout fait.

La maîtresse à l'école se sert de mes aventures pour expliquer les risques de la pollution, mais surtout comment on peut agir pour garder un air plus propre.

Depuis je vais à l'école à pied, c'est bon aussi pour la santé (ça, c'est maman qui le dit!) et papa trouve que le budget essence diminue. Papy met moins de produits chimiques dans le potager et l'usine de papa contrôle ses fumées.

Je n'ai pas de nouvelles de Miss Pollen et du Professeur Ozone, mais ma petite sœur pense qu'ils vont se marier car c'est normal.

Dis bien à tout le monde qu'il faut faire attention pour notre avenir et que l'air est un bien commun à tous.

Quand je serai ministre, je donnerai des sous pour surveiller la qualité de l'air en Picardie.

Embrasse les gens d'Atmo, ils sont bien gentils et aussi les acteurs de la compagnie "ça s'peut pas", même si je trouve qu'ils parlent trop de ma sœur!

Ton neveu Arthur

Le PNSE 2: Plan National

Chargé de prendre le relais du Plan National Santé Environnement 1 pour la période 2009-2013, le PNSE 2 énonce 12 mesures qui caractérisent et hiérarchisent les actions à mener en matière d'impact environnemental sur la santé.

Présentation

Élaboré en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes (associations de protection de l'environnement, associations de malades et de victimes, partenaires sociaux, ministères de l'Écologie, de la Santé, du Travail, de l'Agriculture et de l'Économie et de nombreuses agences et équipes de recherche) et s'inscrivant dans la continuité du premier PNSE (2004-2008), il décline les engagements du Grenelle de l'Environnement en matière de santé-environnement.

Le plan comprend 63 mesures dont 12 phares, issues du rapport remis au gouvernement par le Professeur Gentilini, Président honoraire de l'Académie de Médecine.

Réduire les émissions polluantes

La première mesure vise la réduction de 30 % des émissions dans l'air et l'eau de 6 substances toxiques d'ici 2013 :

- Mercure
- Benzène
- Arsenic
- Perchloroéthylène
- HAP
- PCB/dioxines

et les PM 2,5 d'ici 2015.



La pollution automobile est la principale source d'émission de particules

Cette mesure fait l'objet d'un plan d'actions national, le "plan particules", qui trouvera sa déclinaison locale dans les schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie créés par le projet de loi Grenelle 2 portant engagement national pour l'environnement.



La réglementation du chauffage bois sera renforcée

En 2010, les concentrations en PM 2,5 devront tendre vers une teneur de 15 µm/m³, valeur cible qui sera obligatoire en 2015 et qui représente une réduction de 30 % du niveau actuel.

Le "plan particule" comprend :

- Un renforcement des critères "Flamme verte" pour le chauffage au bois domestique.
- Un durcissement des normes d'émissions pour les installations de combustion classées ICPE.
- La généralisation des filtres à particules sur les parcs de véhicules.
- La mise en place de l'éco-redevance kilométrique pour les poids lourds.

La seconde mesure vise à limiter les expositions à l'intérieur des bâtiments avec la mise en place d'un étiquetage sanitaire des produits (décoration, construction...) et l'obligation d'utiliser les produits et matériaux les moins émissifs dans les écoles et crèches.

Quel air est-il ?

Bulletin d'information de l'Association pour la Surveillance de Qualité de l'Air en Picardie

44 rue Alexandre Dumas - 80090 Amiens
Tél. : 03 22 33 66 14 - Fax : 03 22 33 66 96
E-mail : mail@atmo-picardie.com
www.atmo-picardie.com

Directeur de publication : Alain Cornille
Rédacteur en chef : Sylvie Taillaint
Jeux dernière page : Sylvie Taillaint
Photos page 5 : Gérard Sulmont
Photo couverture : Fotolia

© novembre 2009

ISSN : 1287-1028 - Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2009 - Imprimé sur du papier recyclé

Santé Environnement 2

Abaisser l'exposition aux substances préoccupantes

Concernant le milieu professionnel, le plan cible les substances cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR) et expérimentera dans 4 régions un dispositif de traçabilité des expositions professionnelles.

Outre la population générale, le PNSE 2 prévoit des mesures spécifiques aux personnes fragiles que sont les enfants, les femmes enceintes ou les personnes vulnérables, du fait de leur état de santé:

- Contrôle des substances et articles mis sur le marché.
- Réduction de l'exposition aux substances préoccupantes dans l'habitat et les lieux accueillant des enfants. Dans ce cadre, une étude nationale de surveillance de l'air intérieur est lancée depuis la rentrée 2009 (voir pages 10 et 11). Elle concerne 300 crèches et écoles.
- Protection des aires d'alimentation des 500 captages d'eau les plus menacés et réduction des risques liés aux rejets de médicaments dans l'environnement.
- Lancement d'un programme de bio-surveillance sanitaire de la population en 2010.

En Picardie

Trois salariés d'Atmo Picardie sont en cours de formation "Conseiller en Environnement Intérieur" à l'Université de Strasbourg. La DRASS Picardie devrait débloquer des fonds en 2010 pour des audits chez des particuliers picards. Ces audits se feront uniquement sur prescription médicale.

Assainir le cadre de vie

Parmi les autres mesures figurent:

- La poursuite du programme de lutte contre l'habitat indigne, avec un objectif de 20 000 logements traités par an.
- La promotion des modes de transport doux.
- La gestion des "points noirs environnementaux" qui sont des zones susceptibles de présenter une surexposition à des substances toxiques (*actions d'identification de ces zones*).
- L'information de la population sur les risques.

Le plan confirme en ce sens le développement de la profession de **Conseiller en Environnement Intérieur**. Ces conseillers pourront aller à domicile proposer des mesures ciblées d'amélioration de l'environnement pour des personnes souffrant de différentes pathologies, notamment d'asthme ou d'allergies.

Suivi des actions

Afin de suivre les actions, un comité de pilotage national dénommé Groupe Santé Environnement (GSE) réunira les 5 collèges du Grenelle auxquels s'ajouteraient des personnes qualifiées, des professionnels du système de santé, des organismes d'assurance maladie et des représentants de consommateurs, de malades et de victimes.

Ce comité pourra constituer un espace de concertation sur les risques émergents (nanotechnologies, ondes électromagnétiques, perturbateurs endocriniens...), proposer une nouvelle liste de substances dont les rejets dans l'environnement doivent être réduits en priorité.

En Picardie

Le plan sera décliné au niveau régional dans des Plans Régionaux Santé

Environnement (PRSE 2). La cohérence entre le niveau régional et national sera assurée par un groupe de correspondants régionaux des PRSE qui se réunira régulièrement au niveau national. En Picardie le PRSE 2 est en cours de rédaction. ■



Information

La nouvelle mission "Air Intérieur" de l'association a été présentée au grand public lors du salon "Habitat et Papilles", à Amiens, du 14 au 16 octobre 2009.

La mission de Conseiller en Environnement Intérieur a été exposée lors de conférences.

Animation scolaire

Le service communication d'Atmo Picardie a fait l'acquisition de la mallette pédagogique "Justin Peu d'Air" créée par les mutuelles Radiance et la Mutualité Française en partenariat avec l'APPA Nord-Pas-de-Calais, Atmo Nord-Pas-de-Calais, Santé en Action, le Centre Hospitalier de Roubaix, le Conseil Général du Nord et le Comité contre les Maladies Respiratoires. L'animation "Air Intérieur" est proposée depuis la rentrée scolaire aux écoles de la région.



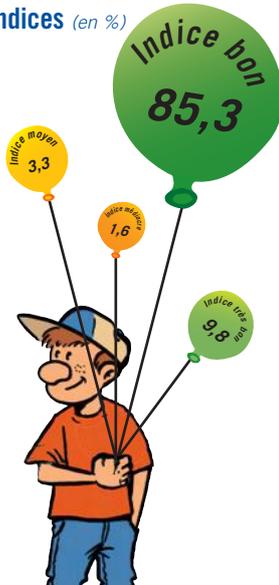
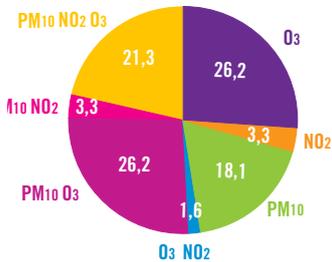


Amiens Métropole

L'indice Atmo est très bon (9,8 %) ou bon (85,3 %) sur Amiens Métropole, sauf dans 3,3 % des cas où il est moyen et 1,6 % médiocre. L'ozone et les particules en suspension sont les principaux responsables de ces indices. ■

Fréquence des indices (en %)

Polluants responsables des indices (en %)

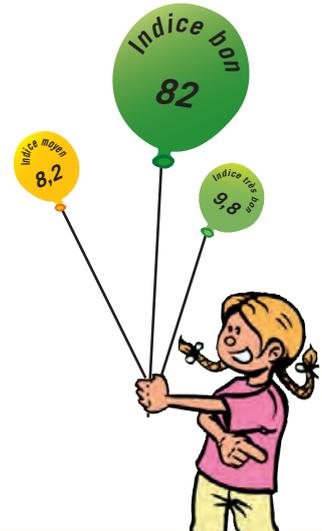
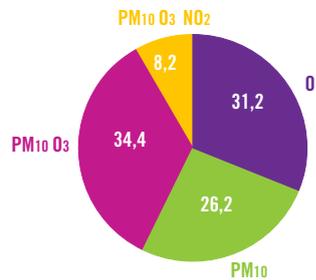


Agglomération de Saint-Quentin

L'indice de Qualité de l'Air est globalement bon (91,8 %) sur l'Agglomération de Saint-Quentin. Cependant, 8,2 % des indices sont moyens. L'ozone et les particules en suspension sont les principaux responsables de ces indices. ■

Fréquence des indices (en %)

Polluants responsables des indices (en %)

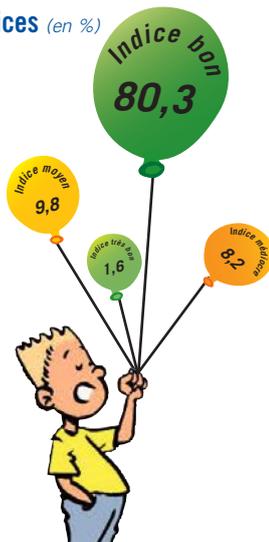
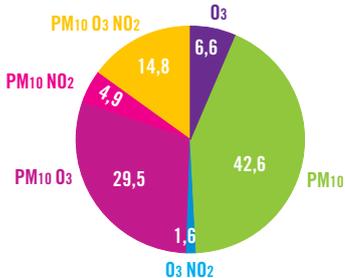


Agglomération Creilloise

L'indice de Qualité de l'Air est très bon ou bon dans 81,9 % des cas. 9,8 % des indices sont moyens et 8,2 % médiocres. L'ozone et les particules en suspension sont les principaux responsables de ces indices. ■

Fréquence des indices (en %)

Polluants responsables des indices (en %)

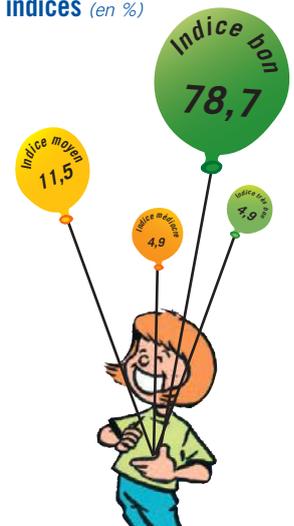
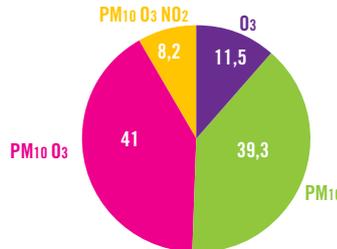


Agglomération de Chauny-Tergnier

L'indice de Qualité de l'Air sur la Communauté de Communes de Chauny-Tergnier est globalement bon dans 83,6 % des cas, moyen pour 11,5 % et médiocre pour 4,9 %. L'ozone et les particules en suspension sont les principaux responsables de ces indices. ■

Fréquence des indices (en %)

Polluants responsables des indices (en %)



L'indice ATMO est un indicateur journalier de la qualité de l'air. Il est calculé à partir des résultats des stations de surveillance de la qualité de l'air. Il est calculé pour l'agglomération d'Amiens Métropole.

Pour les agglomérations de Chauny-Tergnier, Creil et Saint-Quentin la valeur diffusée est un Indice de Qualité de l'Air.

4 polluants sont pris en compte : les particules en suspension, le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre, l'ozone.

Pour chaque polluant, un sous-indice est calculé et le plus élevé de ces 4 sous-indices donne l'indice du jour. ■

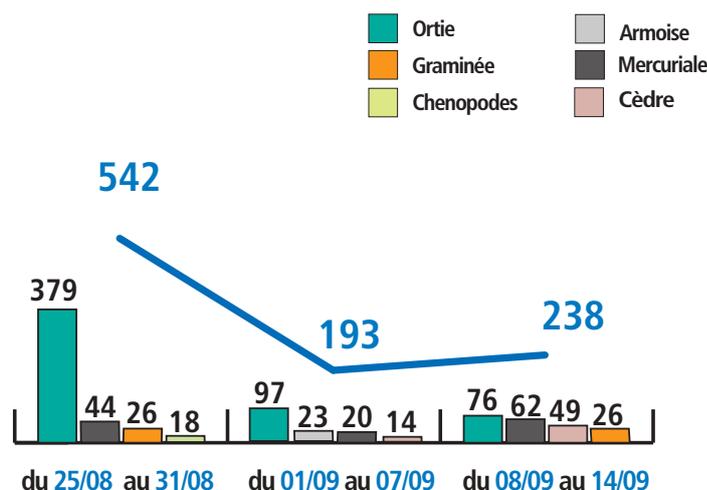
Tous les chiffres sur internet
www.atmo-picardie.com

Calendrier pollinique - Picardie



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE
SAINT-QUENTIN
Capitale de Haute Picardie

Données d'Amiens



Évolution hebdomadaire des 4 principaux pollens présents dans l'atmosphère du 25 août au 15 septembre 2009.

Fin de saison pollinique très calme pour les personnes sensibles. Peu de grains de pollens, donc peu de symptômes allergiques. Les derniers indices allergo-polliniques étaient très faibles (indice 1).

Les comptes polliniques reprendront en février 2010.

Les 14^{èmes} Journées d'Études Scientifiques (JES) se tiendront à Amiens les 15 et 16 janvier 2010 grâce à la collaboration de l'association "Journées d'Allergologie en Picardie" et Atmo Picardie, avec le soutien de la DDRAS Picardie et Amiens Métropole.

L'indice Pollinique Prévisionnel Picard IPPP

L'IPP est déterminé à l'aide des données du capteur d'Amiens et des prévisions météorologiques et il est diffusé avec l'accord de nos médecins référents.

Il concerne tout le territoire picard.

Les personnes intéressées par cette information peuvent s'abonner gratuitement à l'envoi des SMS hebdomadaires en nous contactant : par téléphone au **03 22 33 66 14** ou par mail stailaint@atmo-picardie.com ■



Le houblon

Famille: **Cannabaceae**

Floraison: **juin à septembre**

Pollinisation: **anémophile**

Espèce la plus commune:

Humulus lupulus



Généralités

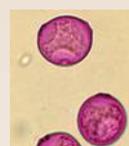
Liane herbacée, vivace, à grosse racine charnue de laquelle partent de longues tiges herbacées à section quadrangulaire qui s'enroulent à vive allure autour de leur support. Elle développe des tiges allongées (jusqu'à 10 m) volubiles aux feuilles opposées, à 3 ou 5 lobes. Le houblon est une plante dioïque (pieds femelles et mâles différents). Les plants femelles produisent des chatons qui, à floraison, deviennent des cônes



ovoïdes couverts d'une poussière résineuse jaunâtre et aromatique, le lupulin, substance qui donne sa saveur amère au houblon et, éventuellement, à la bière. C'est également cette substance qui confère à la plante ses propriétés médicinales. Les fleurs mâles sont en forme de panicules.

Les fruits, contenant des graines, sont des akènes globuleux et gris.

Utilisation



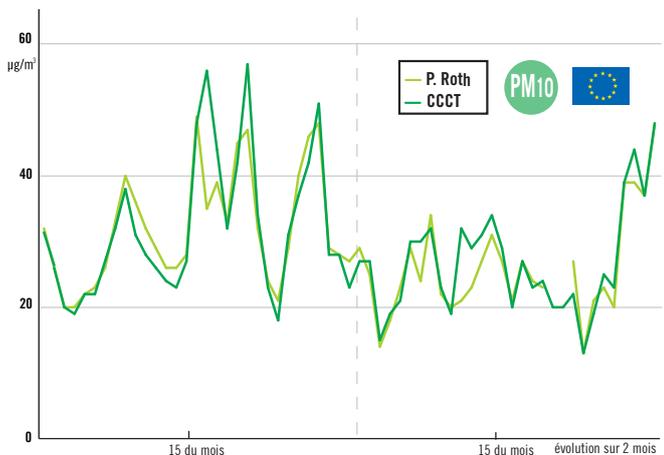
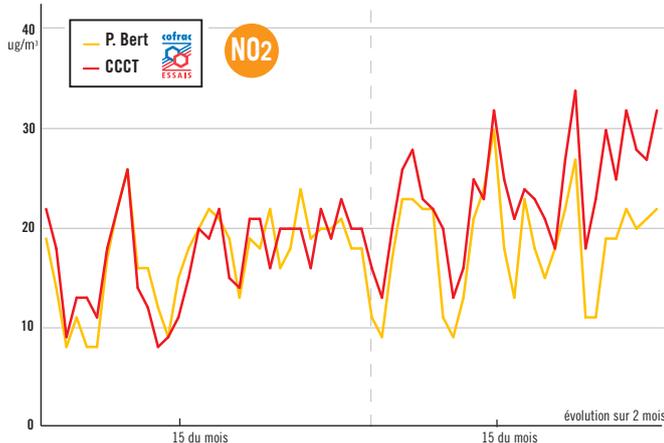
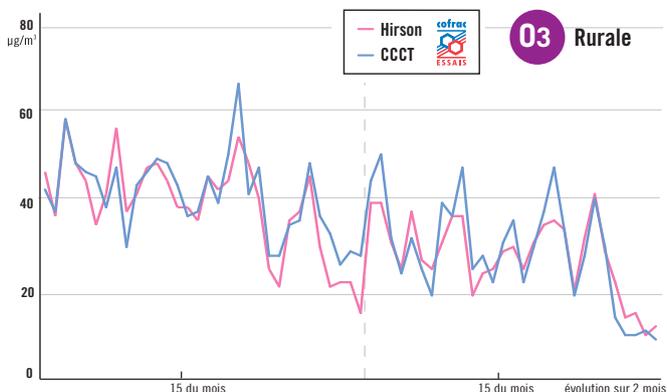
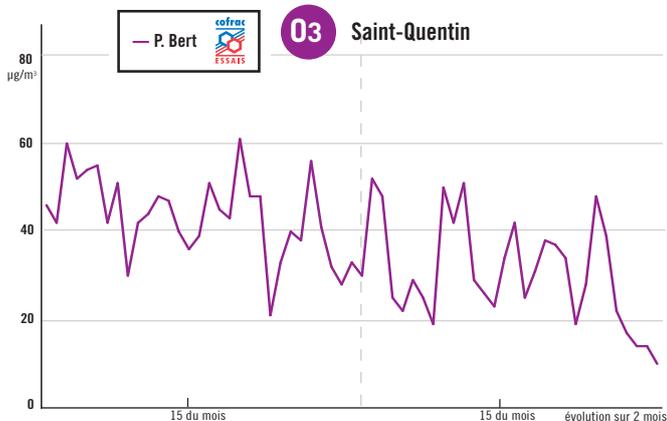
Diurétique, tonique, stimulant et narcotique, le houblon a été employé contre le rachitisme, l'anémie,

les faiblesses générales, dans les convalescences, contre l'inappétence, contre l'insomnie et les dérangements nerveux.

Le houblon est cultivé pour la fabrication de la bière et aussi comme plante grimpante décorative.

Evolution des moyennes journalières

Département de l'Aisne



Polluants	Stations	Septembre		Octobre	
		Max. horaires	Moy. mensuelles	Max. horaires	Moy. mensuelles
03 µg/m³	PAUL BERT (St Quentin)	127	44	79	31
	HIRSON	125	41	66	27
	C.C. Chauny Tergnier	124	43	75	29
NO2 µg/m³	PAUL BERT (St Quentin)	54	17	51	18
	C.C. Chauny Tergnier	50	17	74	23

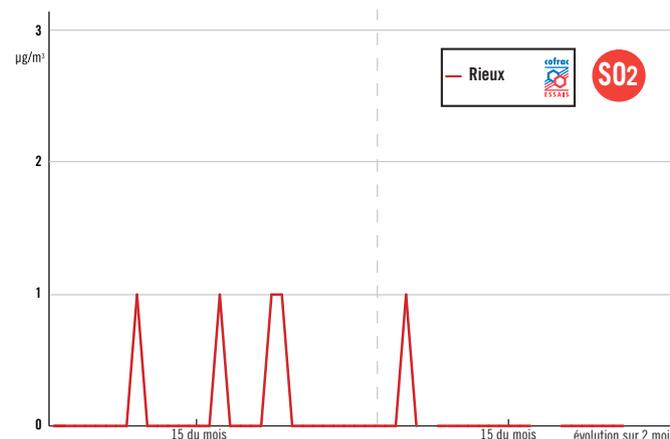
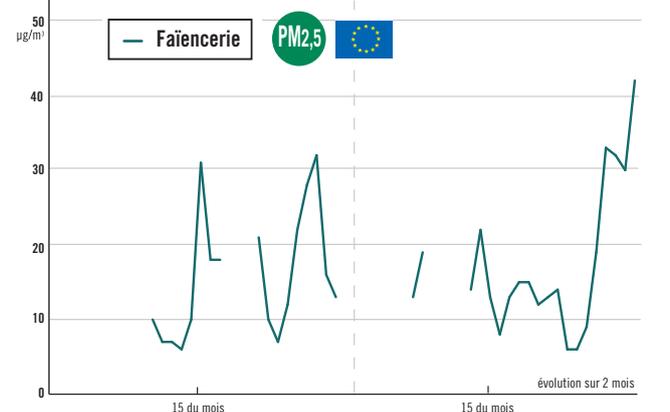
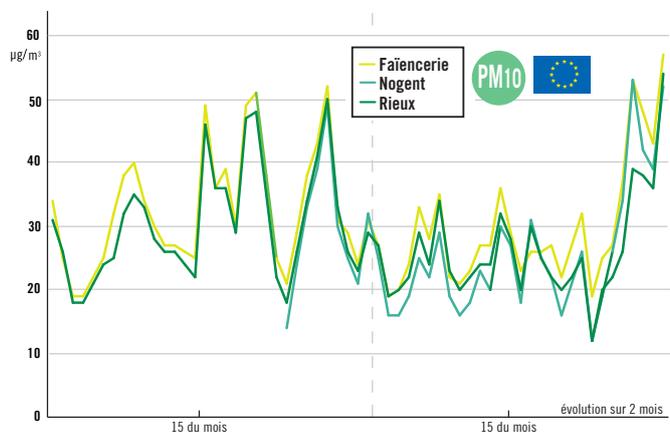
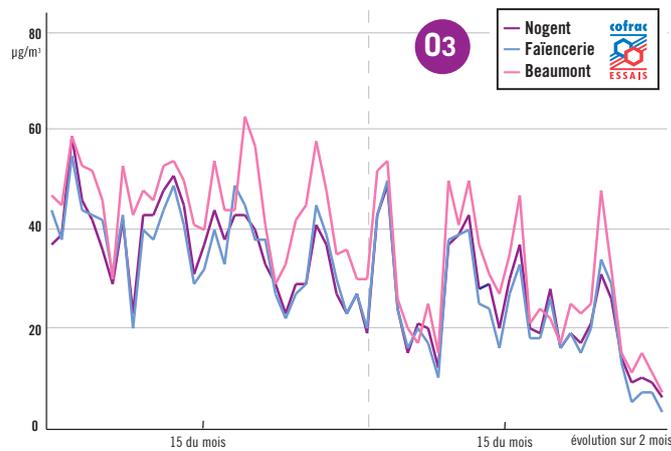
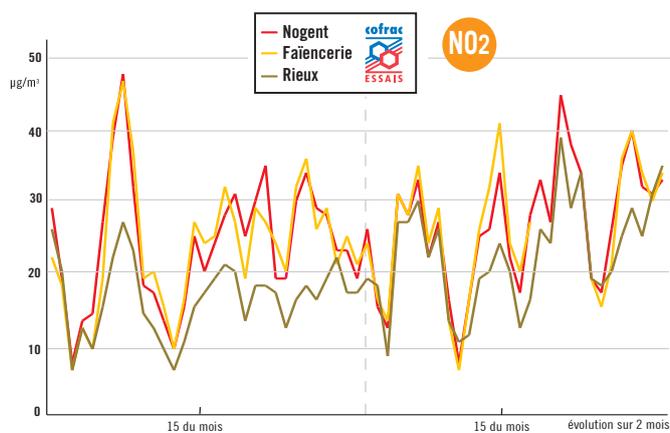
Polluants	Stations	Septembre		Octobre	
		Max. 24 h glissantes	Moy. mensuelles	Max. 24 h glissantes	Moy. mensuelles
PM10 µg/m³	PHILIPPE ROTH (St Quentin)	55	32	48	26
	C.C. Chauny Tergnier	63	32	49	27

L'Aisne et ses chiffres

Aucun dépassement des différents seuils n'a été enregistré au cours des mois de septembre et octobre. ■

Evolution des moyennes journalières

Département de l'Oise



Polluants	Stations	Septembre		Octobre	
		Max. horaires	Moy. mensuelles	Max. horaires	Moy. mensuelles
O3 µg/m³	NOGENT	132	38	77	24
	FAÏENCERIE (Creil)	132	37	74	23
	BEAUMONT (Beauvais)	144	46	78	28
NO2 µg/m³	RIEUX	67	16	72	22
	NOGENT	136	24	90	26
	FAÏENCERIE (Creil)	102	24	77	26
SO2 µg/m³	RIEUX	10	0	16	0

Polluants	Stations	Septembre		Octobre	
		Max. 24 h glissantes	Moy. mensuelles	Max. 24 h glissantes	Moy. mensuelles
PM10 µg/m³	RIEUX	57	31	55	26
	FAÏENCERIE (Creil)	59	33	59	30
	NOGENT	*	*	57	26
PM2,5 µg/m³	FAÏENCERIE (Creil)	*	*	*	*

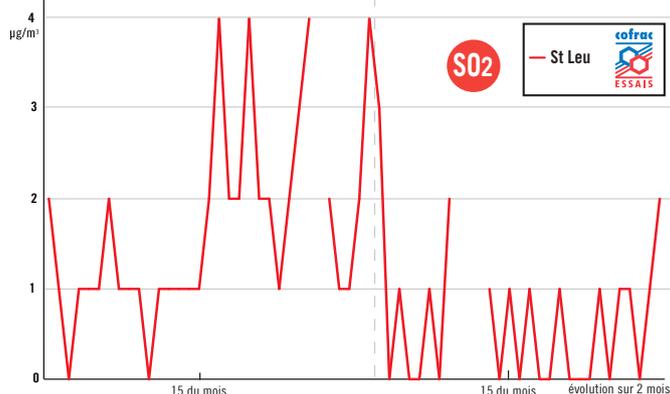
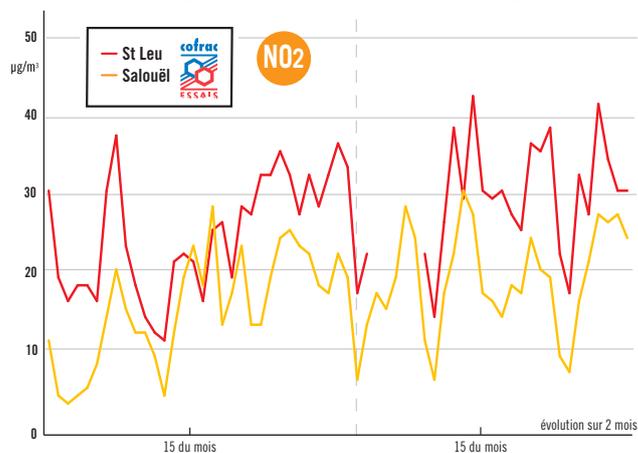
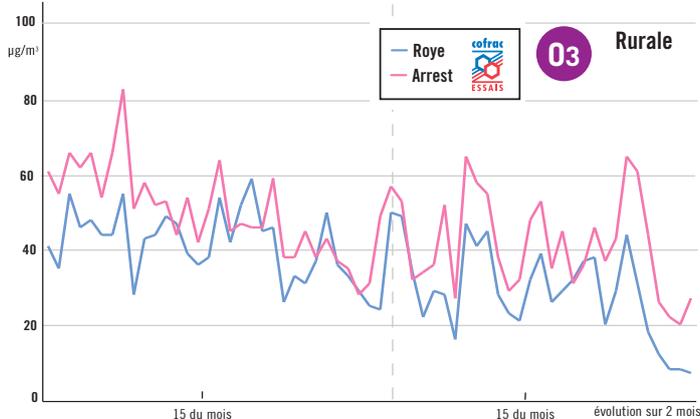
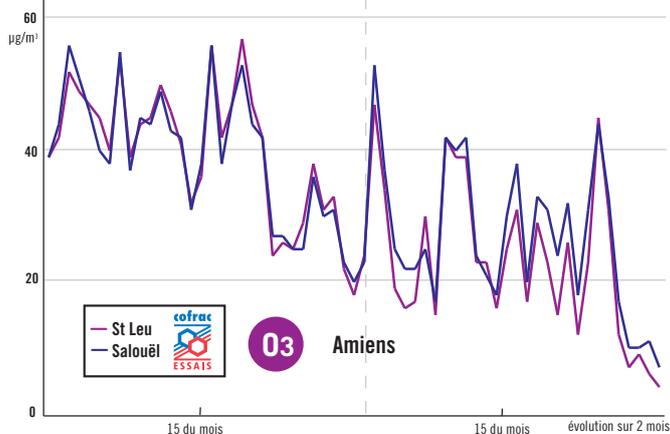
* Le taux de fonctionnement de l'appareil est inférieur à 75 %. Les données ne sont pas représentatives de la période.

L'Oise et ses chiffres

Aucun dépassement des différents seuils n'a été enregistré au cours des mois de septembre et octobre. Le capteur de poussières a été remis en fonctionnement à Nogent-sur-Oise. ■

Evolution des moyennes journalières

Département de la Somme



Polluants	Stations	Septembre		Octobre	
		Max. horaires	Moy. mensuelles	Max. horaires	Moy. mensuelles
O ₃ µg/m ³	SAINT-LEU (Amiens)	131	41	72	23
	SALOUËL	154	40	72	26
	ROYE	136	42	78	29
	ARREST	145	51	78	42
NO ₂ µg/m ³	SAINT-LEU (Amiens)	102	25	95	30
	SALOUËL	69	16	63	20
SO ₂ µg/m ³	SAINT-LEU (Amiens)	10	2	6	1

Polluants	Stations	Septembre		Octobre	
		Max. 24 h glissantes	Moy. mensuelles	Max. 24 h glissantes	Moy. mensuelles
PM ₁₀ µg/m ³	ARREST	49	29	45	22
	SAINT-LEU (Amiens)	53	31	48	26
	SALOUËL	55	30	45	27
PM _{2,5} µg/m ³	SAINT-LEU (Amiens)	*	*	*	*

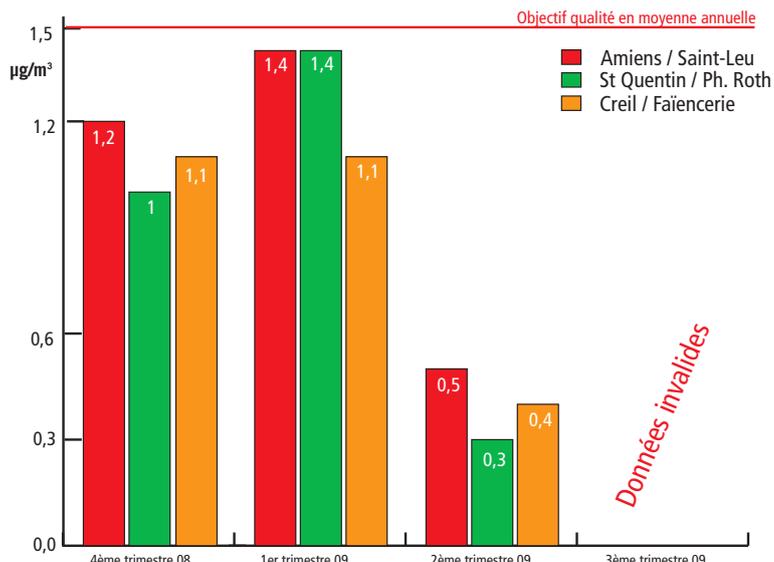
* Le taux de fonctionnement de l'appareil est inférieur à 75 %. Les données ne sont pas représentatives de la période.

La Somme et ses chiffres

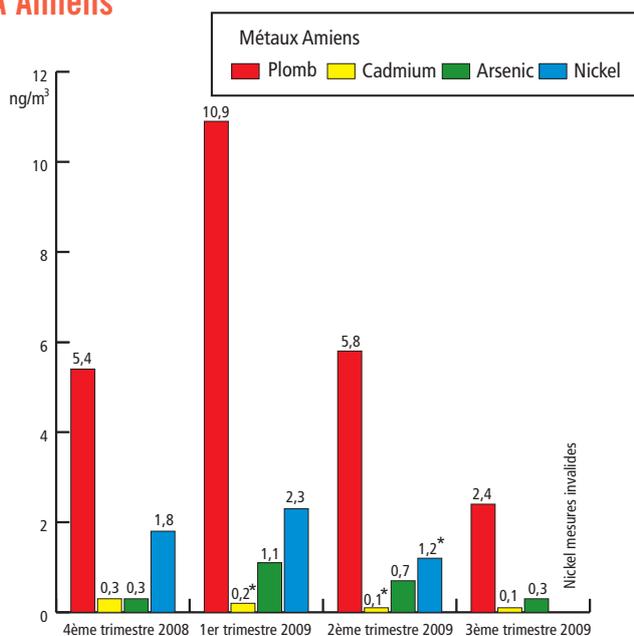
Aucun dépassement des différents seuils n'a été enregistré au cours des mois de septembre et octobre. ■

Évolution du benzène

A partir des résultats présentés ci-contre, il apparaît que les concentrations moyennes en benzène dans l'air ambiant sur les 12 derniers mois restent inférieures à $2 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur les sites étudiés. ■



A Amiens



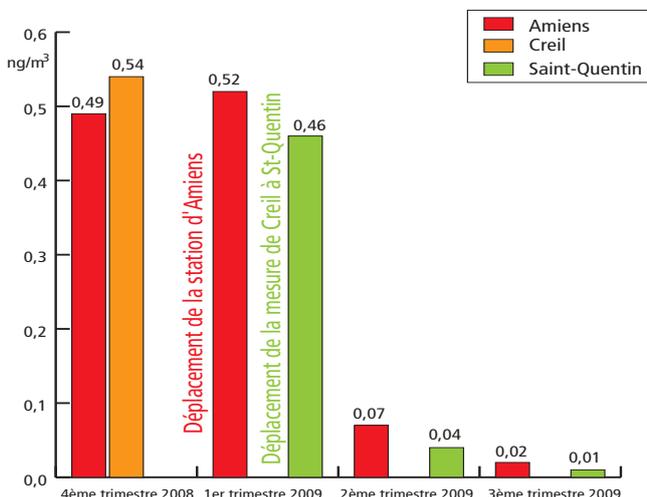
Évolution des métaux lourds

Valeur limite:
Plomb: $500 \text{ ng}/\text{m}^3$

Valeurs cibles:
Arsenic: $6 \text{ ng}/\text{m}^3$
Cadmium: $5 \text{ ng}/\text{m}^3$
Nickel: $20 \text{ ng}/\text{m}^3$

Les concentrations moyennes en plomb, nickel, cadmium et arsenic dans l'air ambiant pour les 4 derniers trimestres restent inférieures aux valeurs cibles sur les sites étudiés.

* Certaines valeurs ont été modifiées suite à la validation finale des données du laboratoire. ■



Évolution du benzo(a)pyrène

Valeur cible:
B(a)P: $1 \text{ ng}/\text{m}^3$

Les concentrations moyennes en benzo(a)pyrène dans l'air ambiant pour le dernier trimestre de 2008 et les trois premiers trimestres de 2009 restent inférieures à la valeur cible sur les sites étudiés. ■



Surveillance de la qualité de l'air

L'air intérieur

La qualité de l'air intérieur a un effet démontré sur le taux d'absentéisme et la concentration des élèves en classe. Une mauvaise qualité de l'air peut faire apparaître des symptômes non spécifiques tels que maux de tête, fatigue, irritation des yeux, du nez, de la gorge et de la peau ainsi que des manifestations allergiques et de l'asthme.

Les enfants passent près de 90 % de leur temps dans des endroits clos (habitation, transport, école, crèche...). Les sources potentielles de pollution dans les bâtiments sont nombreuses : air extérieur, appareils à combustion, matériaux de construction et d'ameublement, tabagisme, bricolage, entretien, cuisine...

La surveillance de la qualité de l'air intérieur dans des lieux clos ouverts au public a été décidée lors du Grenelle de l'Environnement et reprise dans le PNSE 2 (voir pages 2 et 3).

Campagne pilote

Afin de définir les modalités de la surveillance obligatoire, une campagne expérimentale va être conduite au niveau national sur la période 2009-2011 grâce à un financement exceptionnel du MEEDDM (ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer).

La campagne est menée avec l'appui technique et organisationnel du Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA) et du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB).

Depuis la rentrée scolaire 2009, les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) interviennent dans 50 crèches, 50 écoles maternelles et 50 écoles élémentaires réparties de manière aléatoire géographiquement, de configuration variée et localisées dans des environnements contrastés.

La 1^{ère} phase concerne l'Aquitaine, l'Auvergne, la Basse-Normandie, la Champagne-Ardenne, la Haute-Normandie, l'Île-de-France, le Languedoc-Roussillon, la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais, les Pays-de-la-Loire, la **Picardie**, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Réunion.

A la rentrée 2010, une 2^{ème} phase concernera 150 établissements situés dans les autres régions françaises.

Au total, 300 établissements seront investigués.

L'opération a été lancée officiellement le 11 septembre dans une école

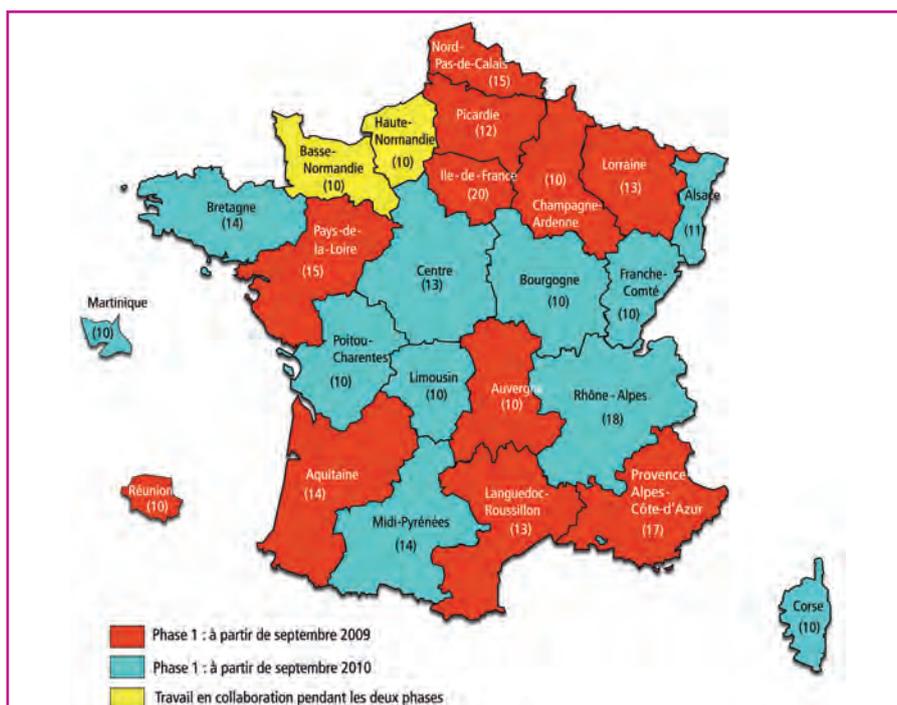
parisienne par Chantal JOUANNO, secrétaire d'État à l'Écologie.

Les mesures

La mise en place des mesures sera assurée par les AASQA.

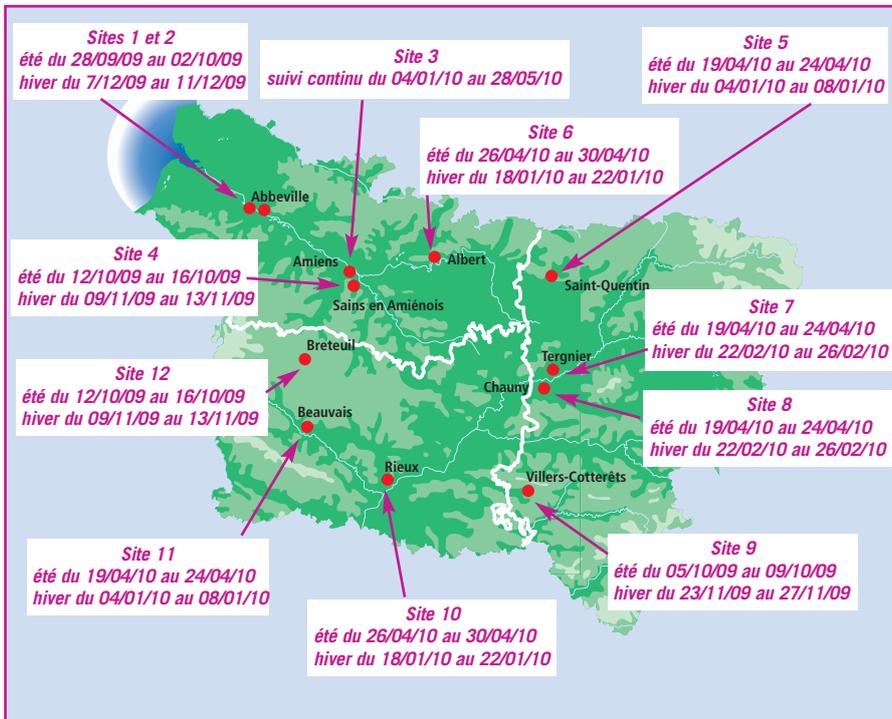
Deux polluants classés prioritaires par l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) seront mesurés, ainsi que trois autres paramètres :

- **Le formaldéhyde**, substance irritante pour le nez et les voies respiratoires, émise par certaines colles, des produits d'entretien, certains matériaux et mobilier...
- **Le benzène**, substance cancérigène issue de la combustion (gaz d'échappement notamment).
- **Le dioxyde de carbone**, sans effet notable sur la santé mais représentatif du niveau de confinement des locaux, sera également mesuré.
- **La température et l'humidité** nécessaires pour l'exploitation des données.



La Picardie fait partie de la 1^{ère} phase de la campagne

intérieur dans les écoles et les crèches



Communes et périodes sélectionnées pour l'étude picarde

Afin d'être les plus représentatifs possibles de l'exposition des enfants à long terme, les mesures s'étaleront sur deux semaines de présence des enfants.

- **Période froide**, de novembre 2009 à février 2010.
- **Période chaude**, selon la région, en septembre/octobre 2009 ou avril/mai 2010.

Les mesures seront réalisées avec des dispositifs autonomes, silencieux, très peu encombrants et non susceptibles de perturber les enfants ou le déroulement des cours.



Dispositif de mesure

A la campagne de mesures proprement dite sera associée la réalisation, par des experts, de prédiagnostics des bâtiments sur une demi-journée afin de disposer d'éléments d'explication des résultats.

Interprétations des résultats

Il n'existe pas de valeurs réglementaires pour l'air intérieur (à part pour le radon, le monoxyde de carbone et l'amiante).

L'Afsset propose des valeurs indicatives pour le formaldéhyde, le CO₂ et le benzène, en deçà desquelles le risque sanitaire est considéré comme nul (formaldéhyde) ou acceptable (benzène et CO₂). Mais le dépassement de ces valeurs n'implique pas que des effets sur la santé apparaissent.

Les valeurs de l'Afsset :

- **Le formaldéhyde** 50 µg/m³ sur 2 h
- **Le benzène** 30 µg/m³ de 24 h à 14 j.

Des valeurs dites de gestion sont en cours d'élaboration pour prendre en compte ces critères sanitaires tout en les mettant en perspective avec les concentrations techniquement atteignables actuellement. Ces valeurs permettront d'interpréter les résultats.

L'étude picarde

En Picardie, 12 établissements ont été sélectionnés. 3 crèches, 4 écoles maternelles et 5 écoles élémentaires seront investiguées pendant l'année scolaire 2009-2010.

Selon la configuration de l'établissement, 1 à 8 pièces seront étudiées. Dans chaque établissement, un prédiagnostic des bâtiments sera réalisé, cette action est portée par le MEEDDM avec l'appui du CSTB et du CETE (Centre d'Études Techniques de l'Équipement).

Les mesures seront réalisées une semaine en période "été" du 14/09/09 au 16/10/09 et du 19/03/10 au 28/05/10 et une semaine en période "hiver" du 09/11/09 au 26/02/10 sur 11 sites.

Le benzène, le formaldéhyde, la température et l'humidité seront mesurés pendant 4,5 jours en hiver et en été.

Le CO₂ représentatif du confinement, sera mesuré 2 semaines en hiver.

Un site de suivi poussé (12^{ème} site) sera investigué pendant 16 semaines (2 semaines le benzène, le formaldéhyde en continu et le CO₂ seulement en hiver).

Les analyses

Atmo Picardie est chargée de réaliser les analyses de benzène des 300 sites de mesures français pour la période 2009-2011. ■

Relie-tout

Relie le nombre de km avec le mode de déplacement le moins polluant pour aller à l'école! (2 solutions, c'est possible).

Arthur et Chloé
15 km



Marche

Lucille
2 km



Covoiturage

Adrien
5 km



Bus

Victor
10 km



Vélo

Fabien
0,5 km



Alphabet codé

Sauras-tu découvrir le message d'Atmo Picardie

a = ❁	f = ✨	p = □	. = ✎
à = ⚡	g = ✨	q = □	- = ✎
b = ☀	i = ✨	r = □	' = →
c = ✨	j = ✨	s = ▲	
d = ✨	l = ●	t = ▼	
e = ✨	m = ○	u = ◆	
ê = →	n = ■	v = ◆	
é = ♥	o = □		





❁❁▲ ❁■❁❁■▼▲ ❁→◆■ ○→○❁ □◆❁□▼❁❁❁ □❁◆◆❁■▼▲❁

❁♥□●❁❁❁❁ ❁■ ❁□✎◆❁❁▼◆❁❁❁❁ ❁□◆❁❁ ❁●●❁❁ ⚡

●→♥❁❁●❁❁ ✎